



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
14 janvier 2011
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2011

31 janvier-7 février 2011, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prolongation de programmes de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

La présente note donne des renseignements sur la première prolongation d'un an du programme du Pérou. Les demandes pour une première prolongation d'un an du programme de pays sont approuvées par l'Administrateur et présentées au Conseil d'administration à titre d'information.

Élément de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre acte de la première prolongation d'un an du programme du Pérou, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, comme indiqué au tableau 1.



Annexe

Tableau 1
Prolongations de programmes de pays approuvées par l'Administrateur

Pays	Période sur laquelle portait à l'origine le cadre de coopération de pays	Années de prolongation déjà approuvées	Nouvelle période de prolongation proposée	Prolongation		Raisons et explications		
				Deuxième d'un an	De deux ans	Harmonisation à l'échelle du système	Évolution de la situation politique du pays	Autre
Pérou	2006-2010	–	2011	–	–	Le Gouvernement péruvien est convenu avec l'équipe de pays des Nations Unies de reporter l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement afin de l'harmoniser avec le cycle de planification nationale (2012-2016).		